



Les N inversés dans l'affaire de Rennes-Le-Château

[Retour au Site](#)
[Retour au chapitre](#)

Nous savons que depuis son origine et plus précisément après le concile de Nicée, où le Crédo fut élaboré, l'Eglise de Rome fit de la politique et influença la société et les dirigeants politiques de toutes les époques. Suite au Crédo de Nicée qui définit l'Unité divine en affirmant que le Père, le Fils et le Saint-Esprit étaient un et unique, l'Eglise de Rome créa le Dogme qui ne pouvait être remis en cause. C'est ainsi qu'au cours de ce même concile, une scission majeure se fit ; quatre vingt pour cent des évêques présents quittèrent le concile, s'opposant à la définition de la Trinité. C'est l'évêque Arius qui prit la tête des dissidents et devint le chef de file d'une nouvelle doctrine qui prit son nom et que nous connaissons sous le nom d'Arianisme. C'est cette voie spirituelle que choisirent les Wisigoths.

Le concept même d'un dogme est qu'il est indiscutable et ne peut être remis en doute. Si un dogme s'applique à un groupement mineur d'individu, l'on parle de secte, s'il s'applique à un groupe important et structurer on parle de religion dogmatique. L'Eglise de Rome devint, dès la fin du concile de Nicée, hégémonique, décidant la façon de penser des peuples, ordonnant aux rois ce qui était bon et ce qui était mal. C'est ainsi, qu'en France, la religion Catholique devint la seule religion autorisée et dont la pratique était quasiment obligatoire au risque de se retrouver au ban de la société.

Toutefois, l'histoire démontre que de nombreux Catholique s'opposèrent parfois à Rome en modifiant le dogme, c'est ainsi que naquirent différentes tendances chrétiennes qui souvent furent considérées comme hérétiques. Comme l'on peut le constater, l'unité religieuse n'était pas garantie et quelque soit les moyens qu'elle put mettre en place, l'Eglise de Rome ne put empêcher les Hommes de penser.

C'est ainsi que nous pouvons supposer que des religieux purent avoir, soit une autre doctrine au sein même de l'église ou bien encore une certaine façon d'interpréter le dogme. L'exemple le plus flagrant connu de l'Histoire est celui de l'Ordre du Temple qui fut attaqué pour reniement du Christ et de la Croix. De nombreux Templiers avouèrent sous la torture, mais que ne dirait-on pour que les souffrances s'arrêtent ? Pourtant des Templiers, reçus librement et avec la garantie de pouvoir sortir de l'interrogatoire librement, avouèrent la même chose à des enquêteurs du Roi d'Angleterre en Grande Bretagne.

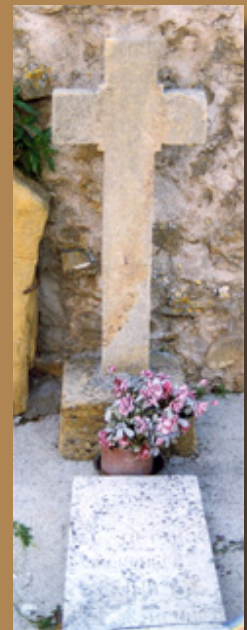
Alors peut-on affirmer qu'un cercle très fermé, au sein même de l'Eglise de Rome, existe et professe des croyances différentes que celles de l'Eglise officielle ? L'affirmer sans preuves serait incohérent, mais émettre une forte hypothèse est possible.

Au cours de notre enquête autour de la fabuleuse affaire de Rennes-Le-Château nous avons été mis en présence de nombreux détails identiques à différents endroits. Il s'agit de la présence de N inversés. Ces N inversés se trouve dans des textes et des symboles religieux de premier ordre, mais aussi dans des œuvres réalisés par des laïcs au profit de religieux. Ce peut-il que ces N inversés soient la signature d'un cercle interne et secret à l'église Catholique, une signature que seuls ceux appartenant à ce groupe soient capables d'y attribuer un sens, ce peut il que ces N inversés, pouvant être présents dans des œuvres, comme nous le verrons plus loin, soient

l'indice d'un sens caché à ces œuvres ? Il est surprenant que de nombreux lieux liés de près ou de loin à Rennes-Le-Château soient marqués de ces N inversés, mais il est vrai, aussi, que ces N inversés sont visibles dans d'autres lieux que ceux liés à l'affaire de Rennes-Le-Château.

Le premier N inversé connu dans l'affaire de Rennes-Le-Château est celui de la tombe d'origine de Bérenger Saunière. La croix qui la décorait était gravée du INRI traditionnel, mais son N était inversé.

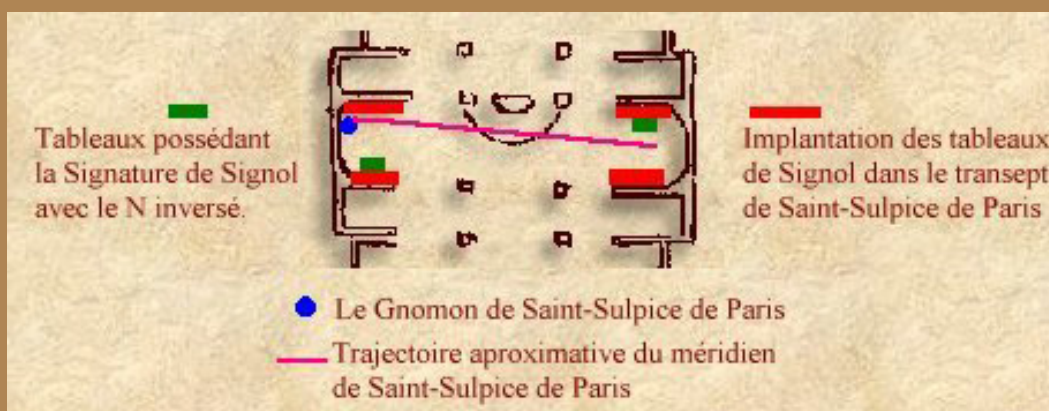
Nous savons que Bérenger Saunière fit construire son caveau, après en avoir eu l'autorisation par le Conseil Municipal de Rennes-Le-Château, du 25 juillet 1901, où sont réalisées les fondations, au 24 août de la même année, où les fers seront peints et installés. Il assura donc la surveillance de cette construction et ne dut pas manquer de s'apercevoir de l'inversion du N. Il ne le fit pas changer, donc il avait demandé expressément que ce soit ainsi, pourquoi ? Bérenger Saunière appartenait-il à cet hypothétique cercle ?



Dès le premier livre de Gérard de Sède sur l'affaire de Rennes-Le-Château, nous sommes entraînés vers l'église Saint-Sulpice de Paris que nous retrouverons finalement dans le Da Vinci Code de l'auteur américain Dan Brown. Or St-Sulpice est surprenante quant aux N inversés. Le peintre Emile Signol fut chargé de réaliser quatre fresques monumentales dans le transept de l'église.

Emile Signol est né en 1804 et décède en 1892 à Montmorency. Il est Prix de Rome en 1830, académicien en 1860. D'un académisme rigoureux, il se bat contre le romantisme et l'impressionnisme.

Les quatre fresques sont toutes signées du peintre et porte la signature E. SIGNOL. Or, ce qui surprend l'observateur curieux et que sur quatre signatures, nous trouvons deux manières de réalisations. Sur deux fresques, le peintre signa son nom en réalisant un N inversé ; non seulement les N sont inversés, mais les œuvres sont diamétralement opposées dans le transept.





Autres points intéressants des œuvres d'Emile Signol, il s'agit du titulus INRI se trouvant sur la croix du Christ au sommet de cette dernière. Il est écrit dans les trois langues utilisées en Judée à l'époque du Christ, à savoir, le Grec, l'Hébreu et le Latin. La phrase traduite dans les trois langues est « Iesus Nazarenus Rex Iudaerum » se traduisant par « Jésus le Nazôréen, le roi des Juifs ». Cette phrase fut rédigée à la demande de Ponce Pilate, c'est ainsi que nous le rapporte Jean l'évangéliste. Or cette phrase reprise dans les trois langues dans l'œuvre de Signol est écrite... à l'envers. Nulle raison particulière ne motive ce choix.

Cette « visite » de Saint-Sulpice de Paris terminée, nous repartons pour le département de l'Aude, où nous allons encore trouver de nouveaux N inversés, comme, par exemple à Campagne-Sur-Aude. Sur un chemin de la commune, longeant la rivière Aude, nous trouvons une croix portant un INRI possédant un N inversé et sur laquelle est inscrite la date de 1816.



A quelques kilomètres de Campagne-Sur-Aude se trouve le village d'Antugnac. Un peu au nord de la commune nous pouvons voir une statue d'un Christ en majesté, debout, les bras tendus, mais sans mains, puisque la statue fut mutilée. Juste derrière, à moins de trois mètres, se trouve un calvaire orné d'une croix en pierre. Sur elle, à nouveau, nous pouvons découvrir un INRI plus au moins mutilé, et plus précisément possédant un N mutilé. Et pour cause, ce N était inversé comme le témoigne une photographie prise avant cette dégradation.



Mais continuons, notre promenade et rendons nous à Cassaigne, village se trouvant près de Coustaussa, en face de Rennes-Le-Château. Son église ancienne ne manque pas d'intérêt, mais pour le moment ce qui va nous intéresser est le tableau situé au dessus de l'autel. Il représente un Christ en croix. Juste au dessus de la tête du Christ, le peintre dessina un titulus et, là aussi, nous pouvons voir, sans équivoque, un N inversé. Le second aspect intéressant de ce titulus est qu'il est exactement la réplique de l'inscription INRI du calvaire d'Antugnac.



Laissant Cassaigne nous allons nous rendre à Bugarach, juste à l'entrée du village nous trouvons une croix de pierre sur laquelle un INRI est gravé mais, hélas, il a été modifié par le rajout d'une jambe au N. Il est fort probable qu'à l'instar de la croix d'Antugnac, il y eut la volonté de faire disparaître un nouvel N inversé.



Quittons Bugarrach et remontons vers le nord et empruntons la route de Carcassonne. Nous nous arrêterons à Alet Les Bains et iront visiter l'église Saint-André. Cette église est particulièrement belle, mais, pour le moment, nous nous intéresserons à son Trésor. Exposé dans une chapelle discrète, vous pourrez y admirer de superbes pièces d'orfèvreries datant de nombreuses époques. Parmi elles, une retient notre attention. Cette pièce en argent massif décorée de rubis est probablement un tabernacle. Sa taille est d'environ vingt centimètres de haut et de dix de large, sur sa surface est représenté un christ en croix en rond de bosse. Le titulus est orné d'un INRI présentant un N à l'envers.

Les détracteurs nous opposeront le fait qu'il n'y a pas que dans la région de Rennes-Le-Château qu'il y a des N inversés, c'est ce que nous prouve Saint-Sulpice, et nous connaissons d'autres endroits où l'on peut en trouver, par exemple à Craon dans l'église nous trouvons un Christ ayant un titulus possédant un N inversé.



De même, dans le département de la Corrèze, à Beaulieu-sur-Dordogne, dans la superbe ancienne chapelle des Pénitents, nous pouvons voir une magnifique croix de procession richement peinte et présentant un titulus ayant un INRI avec un N inversé. Nous avons oublié, cette croix de Beaulieu-sur-Dordogne est celle des ... Pénitents Bleus...

Alors et pour conclure ce chapitre, que devons nous penser des ces N inversés ? Sont-ils la « marque » d'un collège secret au sein de l'Eglise de Rome ? De quelle mission pourrait-être chargé ce collège, détient il un secret, doit-il en protéger un ? Et finalement, Bérenger Saunière appartenait il à ce collège ?

Nous ne possédons aucuns éléments permettant d'accréditer la réalité ou l'irréalité de cette idée. Seule l'omniprésence des N inversés dans la région de Rennes-Le-Château ou de lieux ayant traits à cette affaire semble ne pas être due au hasard.

[Retour au Site](#)

[Retour au chapitre](#)